

Tullins mag

www.ville-tullins.fr

FÉVRIER 2022
Numéro 55

DOSSIER : 2022, UNE ANNÉE AMBITIEUSE |
Un nouvel élan
pour notre ville





ÇA SE PASSE À TULLINS



Samedi 29 janvier

Concert gratuit organisé par la Ville de Tullins avec le groupe Soul Concept.



Mercredi 2 février

Nouveauté: Une volonté de la municipalité de rendre le tennis accessible à tous, dans cette période où la chute du nombre de licenciés fragilise le sport français. Ce projet s'est construit et a pu aboutir grâce à une concertation entre les membres du club et la municipalité. Des serrures connectées financées par la commune, viennent d'être installées afin de faciliter la réservation en ligne des courts de tennis, aux adhérents ou non-adhérents du club. Une formation a eu lieu pour les membres du club afin de pouvoir mettre en place prochainement ce système de réservation. Une communication sera faite par le Tennis Club de Tullins sur leur site et relayée par la mairie de Tullins.

À Tullins, ça bouge

- **L'Is'Hair coiffure:** Mme PEREIRA a repris le fonds de commerce de Pat' Coiff, rue Général de Gaulle.
- **L'association AEP** a récupéré le stock de déguisements du Secours Catholique. Ils seront dorénavant proposés à la location dans l'ancien local «Île de Beauté» situé en face de l'église.
- **L'Agence Automobile Deutsch-Motors** s'est récemment installée dans la zone du Peuras. Spécialité: mécanique automobile sur marques allemandes.
- **Le restaurant Le Colisée,** a transféré son activité avenue de la Gare, le 19 janvier (dans le local anciennement «La Bohème»).
- Après plusieurs mois de fermeture, **MDV Informatique** a rouvert ses portes 1 boulevard Michel Perret.
- Ouverture d'une agence **Happy Assur** au 5 rue Victor Hugo.
- La boutique d'optique «**Au Ptit bonheur des Yeux**» à Fures a trouvé un repreneur en la personne de M. Yann Thomas.
- L'enseigne «Gabriel Optique», avenue Bérégovoy, est remplacée par l'enseigne «**Façon de voir**». Le magasin d'optique s'est agrandi avec notamment l'accueil d'un audioprothésiste SONANCE AUDITION.



Jeudi 3 février

Reprise du **Petit déjeuner économique** mensuel avec les acteurs économiques.

Tullins m@g

- Directeur de publication: Gérald Cantournet
- Rédaction: service communication 04 76 07 40 05
- Photos: service communication, Shutterstock, X-droits réservés
- Maquette: New Deal
- Impression: Imprimerie Notre Dame
- Distribution: Mairie de Tullins - ISSN 2417-7172

Tullins Fures

2022, une année ambitieuse

Cette année 2021 a encore été marquée par cette crise sanitaire, qui n'a pas été sans difficulté pour chacun d'entre nous, mais je suis convaincu que c'est aussi dans ces périodes troublées que des opportunités se créent et, croyez-moi, tous les élus et l'ensemble des agents n'ont pas sombré dans le fatalisme, ils ont au contraire profité de cette période pour s'interroger, travailler et innover pour préparer une année 2022 que je vous promets ambitieuse.

Ambitieuse, car de nombreux travaux structurants seront réalisés, comme la sécurisation de l'avenue de la Contamine, la réalisation du parking du Couvent, et surtout le lancement d'une étude pour la requalification complète de la place Docteur Valois, un chantier phare attendu par l'ensemble des Tullinois, appelés à participer à la réflexion.

2022, sera également la concrétisation de «Petites Villes de Demain», une véritable opportunité pour dessiner le futur de Tullins et impulser une nouvelle trajectoire pour les 10 à 15 ans à venir : un nouvel élan pour cette ville que nous aimons tant.



Je vous propose de découvrir dans ce numéro de «Tullins m@g» un dossier complet sur tous ces projets que nous souhaitons mettre en œuvre sur 2022 et même au-delà.

Gérald Cantournet

Maire de Tullins,

Vice-Président du Pays Voironnais

en charge de l'accompagnement vers l'emploi et l'insertion,

Président de La Maison de l'Emploi du Pays Voironnais

et Sud Grésivaudan

Élu référent «Territoires d'Industrie»

Une information vous manque ? Dites-le nous !

par courrier : Mairie - Clos des Chartreux - CS 20058 - 38347 TULLINS cedex
par mail : communication@ville-tullins.fr
sur la page Facebook de la commune : www.facebook.com/villetullins

SOMMAIRE

4 - 5	L'ACTU MUNICIPALE
6 - 9	UNE NOUVELLE TRAJECTOIRE POUR LES 10, 15 ANS À VENIR UN NOUVEL ÉLAN POUR NOTRE VILLE
10	INTERCOMMUNALITÉ
11	À VOTRE SERVICE : JE DÉPOSE MON DOSSIER D'URBANISME EN LIGNE
12	AGENDA





ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

11/09/2021 Swann PEREAUX
 26/10/2021 Livio PERFETTI VIRONE
 06/11/2021 Mathys BROCHET
 12/11/2021 Tyana DI CARO
 07/12/2021 Lisa SINTIVE
 14/01/2022 Maylone PAGNERRE MARQUIS

MARIAGES

31/12/2021 Raphaël MURACCHINI
 et Dorothee MAITROT
 22/01/2022 Tewfik BENSMAÏN et Hafida
 BOUKHADDA

DÉCÈS

13/11/2021 Christian ATTUYER
 16/11/2021 Vincent GUILLABERT
 21/11/2021 André PETITPAS
 22/11/2021 Solange PAIN
 25/11/2021 Madeleine CAMERINO
 veuve BOLLÉA
 28/11/2021 Danielle SANDIGLIANO
 03/12/2021 Henri GERING
 03/12/2021 Jacques DELALONDE
 06/12/2021 Marie MÉARY épouse BERTHIER
 13/12/2021 Andrée PARDINEILLE
 veuve GUIMBER
 14/12/2021 Jean HERNANDEZ
 16/12/2021 Olivier BECHU
 17/12/2021 Jean-Paul CARRET
 24/12/2021 Michel FALLURET
 24/12/2021 Émile MAIGNEZ
 26/12/2021 Aurora DE ARAUJO
 GONÇALVES
 02/01/2022 Jean YERETZIAN
 04/01/2022 Didier OLIVIER
 11/01/2022 Magdeleine MURYS
 veuve RIVAL
 14/01/2022 Marcel COTET
 17/01/2022 Henriette JOLY

Jeunesse

LA GARANTIE JEUNES SE DÉLOCALISE À TULLINS

Une volonté forte de la municipalité d'accompagner et de soutenir ce dispositif.

Le démarrage du dispositif Garantie Jeunes animé par la Mission Locale Pays Voironnais a eu lieu le lundi 29 novembre 2021. 9 jeunes de 16 à 25 ans résidant sur Tullins et Vourey bénéficient de cet accompagnement intensif vers l'emploi sur 12 mois,

Ce dispositif permet aux jeunes de bénéficier d'une aide financière (environ 500 euros/mois) pour faciliter leurs démarches d'accès à l'emploi. Ainsi, ils ont pu bénéficier en décembre de 3 semaines d'ateliers collectifs, de conseil et accompagnement dans leur recherche d'emploi.

Les partenaires économiques, sportifs, jeunesse et sociaux de la commune se sont fortement mobilisés dans le but de proposer aux jeunes des ateliers diversifiés de découverte de leur bassin de vie.

Ainsi, les jeunes ont participé à la découverte du territoire économique local :

- ➔ Visite de l'entreprise Ballon Pub,
- ➔ Rencontres avec des recruteurs du service périscolaire de la ville,
- ➔ Simulation d'entretien,
- ➔ Présentation du tissu économique,
- ➔ Jobdating du 7/12 à Tullins.



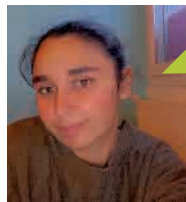
Deux demi-journées sportives ont été proposées aux jeunes, pour découvrir l'ASTF basket et la Boxe Thaï. Ils ont également redécouvert/découvert la mairie de Tullins avec une visite guidée de Monsieur le Maire.

Des rencontres avec le CODASE, les Restos du Cœur ont également eu lieu.

Un programme très varié et riche dans le but de les remobiliser vers l'emploi, prendre confiance en eux pour intégrer le marché du travail.

La participation active des acteurs a constitué une force et une ressource pour les jeunes.

Des résultats satisfaisants dès les premières semaines pour certains jeunes, qui ont pu bénéficier d'un contrat.



Témoignage de G. Barroso

« La Garantie Jeunes m'a permis de reprendre confiance en moi pour aller vers l'emploi. J'ai pu confirmer mon projet professionnel et également découvrir d'autres métiers. Les ateliers m'ont ainsi permis de confirmer mon envie de faire une alternance en BP Coiffure ».

EXPRESSION LIBRE

L'expression des groupes politiques représentés au Conseil Municipal.
 Les textes remis à Tullins m@g sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Groupes de la minorité

POUR TULLINS FURES UNE DYNAMIQUE NOUVELLE

Un manque de démocratie locale

Notre groupe de 4 élus a quitté le dernier Conseil municipal. Par ce geste fort, nous avons voulu montrer notre désaccord face au fonctionnement dégradé de la démocratie locale. Pour la 2^e fois consécutive, la majorité s'est retrouvée en nombre insuffisant pour respecter le quorum. Si la 1^{re} fois, nous avons assisté au Conseil, il nous a semblé important de tirer un signal d'alarme. Depuis 18 mois, nous constatons de nombreuses absences des élus majoritaires aux Conseils et Commissions où nous sommes parfois majoritaires ! À quoi est due cette situation illustrée par la démission précoce de 3 conseillers ?

Nous dénonçons un fonctionnement égo-centrique où quelques-uns imposent leurs vues faisant fi d'un véritable débat démocratique. Cela est illustré par le manque de concertation dans plusieurs dossiers :

- Le projet de rénovation du collège, dossier dans lequel toutes les hypothèses n'ont pas été travaillées
- Le projet de parking en centre-ville, où les habitants n'ont pas été écoutés
- Le projet d'une antenne de 30m de haut, qui s'apprête à défigurer notre paysage, et qui n'a pas été étudié de près
- Et que dire du changement de notre logo, qui exclut Fures, sans qu'aucune discussion n'ait eu lieu, et qui voit l'entêtement de notre maire malgré l'émotion suscitée dans la population. Nous restons assidus, engagés et mobilisés dans l'intérêt des citoyennes et citoyens de Tullins-Fures.

GROUPE LR, CENTRISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE

TEXTE NON FOURNI



Éducation

Services périscolaires, le portail citoyen :

Une simplification des démarches et un outil pour améliorer la relation aux familles

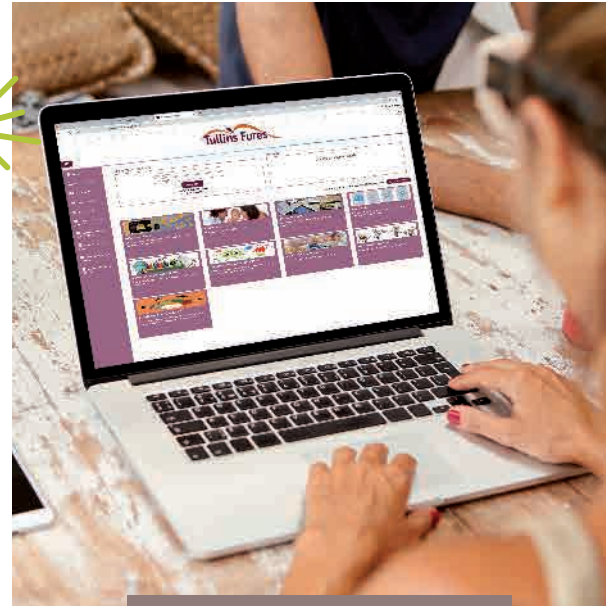
Les usages évoluent, les demandes sont nombreuses ; dans ce nouveau contexte, votre commune s'adapte et vous propose une solution complète pour faciliter la gestion de vos besoins dans le cadre des accueils périscolaires.

Les familles pourront continuer à formuler leurs demandes **via le site internet de la commune (onglet portail citoyen)** concernant le service du périscolaire. Véritable outil de gestion autonome pour les familles, l'ensemble des communications et informations seront déposées dans le portail citoyen.

A la prochaine rentrée scolaire 2022/23, les familles devront toutes l'utiliser pour inscrire leur(s) enfant(s) aux différents services proposés par la commune (périscolaires et cantine). Cet outil permettra notamment un suivi et la matérialisation des démarches administratives. Les familles pourront les réaliser **en ligne** et suivre leur avancement, **sans avoir à se déplacer**.

Lors de la première inscription sur le portail citoyen, le règlement intérieur des services périscolaires devra être validé tout comme l'autorisation du droit à l'image. Cet outil permettra de proposer un véritable service de proximité.

Le service de l'éducation se tient à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.



Contact :

→ 04 76 07 40 01

(tous les matins de 8h30 à 12h et le jeudi jusqu'à 12h30)

education@ville-tullins.fr

Une nouvelle convention entre la commune et la MJC du Pays de Tullins depuis le 1^{er} janvier

Fin 2021, la commune et la MJC de Tullins ont retravaillé la convention d'objectifs qui les unit depuis de nombreuses années.

Le but de cette nouvelle convention est de renforcer le partenariat ainsi que le soutien de la municipalité envers l'association dans sa mission d'animation globale en direction de l'enfance, de la jeunesse et de la vie locale afin de répondre aux besoins de la population.

Acteur phare du territoire et portée par les valeurs de l'éducation populaire, la MJC déploiera des actions dans ces trois secteurs, en transversalité avec les différents acteurs de la commune : l'accompagnement scolaire, social et professionnel ainsi que la construction de projets de loisirs des jeunes, l'intergénérationnel, le soutien à la parentalité, la lutte contre la fracture numérique, l'éveil créatif, artistique, culturel et sportif sont autant d'axes de travail qui guideront les réflexions et les aventures à venir.

L'association s'engage à travers cette convention à mettre en œuvre en cohérence avec les orientations de la politique municipale, un programme d'actions comportant les finalités suivantes :

- ▲ Assurer auprès des jeunes une présence et développer avec eux des projets en se mobilisant sur les temps (soirées, week-ends, vacances scolaires...) et les lieux adaptés à la vie des jeunes et en lien avec d'autres organismes.
- ▲ Développer et consolider les partenariats avec les différents acteurs de la commune dans un souci de cohérence et de complémentarité de l'action éducative.
- ▲ Co-construire avec la commune ou d'autres acteurs des animations culturelles et festives dans le but de développer l'engagement citoyen et la participation des habitants contribuant au développement de la convivialité.
- ▲ Développer l'accès à la culture et aux pratiques socioculturelles pour tous avec une attention particulière auprès des publics éloignés/empêchés.
- ▲ Favoriser l'accès de la MJC aux personnes les plus démunies en mettant en place une tarification spécifique.

LA NOUVELLE ÉQUIPE EN PLACE DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE



- La directrice : Brigitte Lloret
- Responsable pôle enfance : Irène Laurent
- Responsable pôle jeunesse : Justine Praly
- Responsable pôle famille / Vie locale : Pauline Forcella
- Chargée de communication, accueil : Léa Garnier
- Coordinatrice des activités régulières, accueil et administration : Muriel Rohiv
- Comptable : Nataline Ruggieri

EN BREF :

- 171 000 € de subvention communale + financements complémentaires,
- Mise à disposition d'agents municipaux pour l'entretien et la maintenance des locaux et pour la préparation et service des repas au restaurant de la Pléiade,
- Mise à disposition d'environ 1 000 m² de locaux pour son usage quotidien.



UNE NOUVELLE TRAJECTOIRE POUR LES 10, 15 ANS À VENIR

Un nouvel élan pour notre ville

DES AMÉNAGEMENTS

Objectif : des aménagements pour améliorer le quotidien des habitants et qui s'inscrivent dans une vision à long terme du développement de notre ville.



EN 2022, LA COMMUNE PRÉVOIT D'INVESTIR ENVIRON 700 000 EUROS

1 Parking rue du Couvent
21 places voitures dont 1 PMR / 4 motos + 4 arceaux vélos.

Parking qui va permettre d'améliorer le stationnement très contraint dans le quartier de la halle, aux abords de l'école privée et apporter du stationnement proche des commerces se situant rue Général de Gaulle.



2 Avenue de la Contamine
Faire ralentir la vitesse des voitures, favoriser les modes de déplacement doux afin de sécuriser cette voie structurante de la commune qui relie le centre-ville à la gare en passant par le collège :

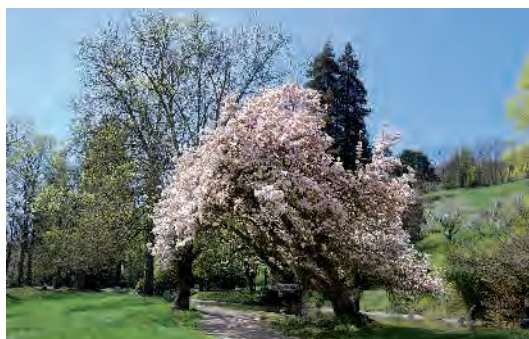
- Route à double sens de circulation,
- 2 trottoirs PMR,
- 2 voies cyclables en bidirectionnel.

3 Point d'apports volontaires (dans le centre-ville)
Pour rendre plus attractif notre centre-ville : supprimer les poubelles qui encombrant nos trottoirs.

4 Jardins familiaux
Achats de parcelles pour les futurs jardins familiaux au lieu-dit « Pré de Galerne ».

5 Courts de tennis
Réfection de 2 courts de tennis, devenus impraticables en temps de pluie.

6 Maison des Associations
Terminer le chantier de la Maison des Associations avec la réalisation d'un enrobé autour du bâtiment et d'un aménagement paysager aux abords de l'entrée du complexe Jean Valois.

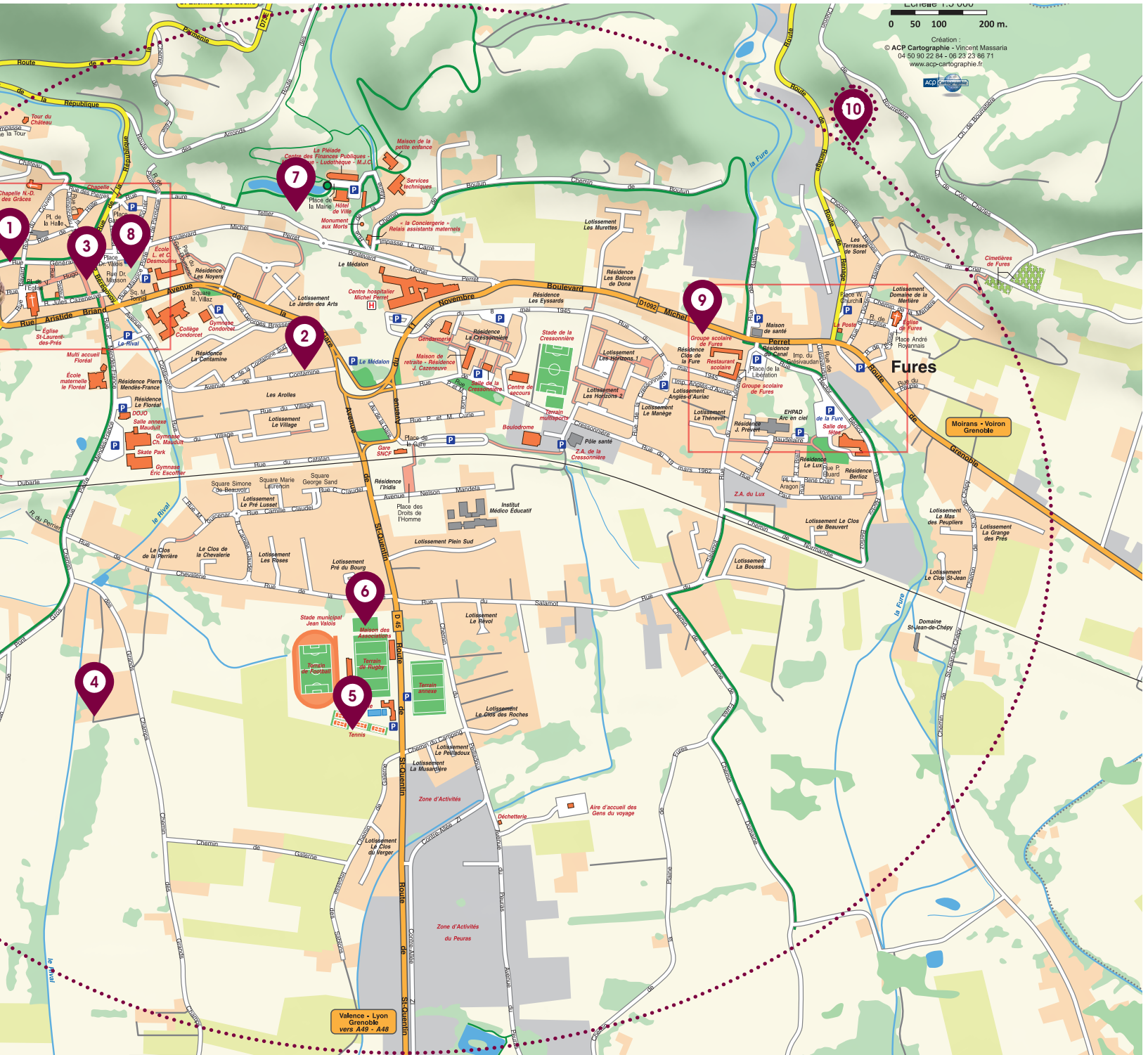


7 Clos des Chartreux
→ Travaux pour colmater les fuites de l'étang, et lancement d'une étude pour valoriser ce lieu emblématique de Tullins.
→ Installation d'une tyrolienne dans le parc du Clos des Chartreux, un projet du Conseil Municipal des Jeunes.

8 Projet de requalification de la place du Dr Valois
→ 2022 : Phase de préprogrammation et de réflexion en lien avec les Tullinois,
→ 2022-2023 : Phase de conception,
→ 2023-2024 : Phase de travaux.

9 Travaux à l'école de Fures (dans le cadre du Plan Écoles proposé par le Département de l'Isère)
Remplacement du préfabriqué obsolète par un nouveau bâtiment adapté et conforme aux normes en vigueur. Ces travaux constitueront la première phase d'aménagements plus conséquents pour moderniser la salle d'activité qui se trouve dans l'enceinte de l'école élémentaire de Fures.





10 Vidéoprotection

Après les nombreux problèmes de déploiement de la fibre, nous prévoyons l'installation de 10 caméras de vidéoprotection sur la commune. Une 2^e phase suivra avec l'installation d'une trentaine de caméras.

➤ **SANS COMPTER L'ENTRETIEN COURANT DES BÂTIMENTS PUBLICS, ÉCOLES, DES VOIRIES ET ESPACES PUBLICS**

Petites Villes de Demain



Pour rappel: Tullins a été lauréate du label «Petites Villes de Demain» en 2020. Dispositif issu du Plan de relance, qui donne un accès prioritaire aux financements pour les communes qui portent un projet de revitalisation de leur centre-ville. Une démarche qui vise à renforcer l'attractivité du centre-ville en ayant une approche à 360° de l'aménagement (mobilité, commerces, espaces publics, logements...).

Un projet de revitalisation en deux étapes:

ÉTAPE 1 en 2022 >> La convention «**Petites Villes de Demain**»

15 mois pour établir un **diagnostic**, élaborer une **stratégie** et **planifier** les actions dans le temps. Des études sur la rénovation des logements, la requalification des espaces publics, la mobilité, l'accessibilité, l'analyse du marché immobilier et foncier, le commerce et l'analyse du tissu artisanal.

ÉTAPE 2 à partir de 2023 >> La convention «**Opération de Revitalisation Territoriale**»

Mettre en œuvre le volet opérationnel de la démarche.



2022, UNE ANNÉE AMBITIEUSE

UNE NOUVELLE TRAJECTOIRE POUR LES 10, 15 ANS À VENIR

DES PROJETS

➤ DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

➔ **Objectif: la municipalité souhaite inclure dans ses projets de développement la parole des citoyens.**

- ✓ Réunions publiques.
- ✓ Rencontre habitants / élus : les élus viendront à la rencontre des habitants dans leur quartier.
- ✓ Budget participatif.
- ✓ Lancement de la réflexion sur la requalification complète de la Place Dr Valois.



➤ PETITE ENFANCE / ENFANCE

➔ **Objectif: poursuivre le développement de projets qui ont un impact direct sur le bien-être des enfants au sein des écoles.**

Les locaux, les cours d'écoles, l'aménagement des classes seront améliorés pour plus de confort et pour répondre davantage aux valeurs qui animent notre équipe municipale : la transition écologique, le vivre ensemble, et la co-construction entre les acteurs de la sphère éducative.



➤ SENIORS

➔ **Objectif: se recentrer sur nos missions principales, faire participer les seniors à la vie de la ville, leur faciliter l'accès aux services publics et aux animations.**

Développer les liens intergénérationnels :

- ✓ Semaine bleue, navette (marché), paniers gourmands, repas, guinguettes.

➤ SOLIDARITÉ

➔ **Objectif: vivre ensemble à Tullins, la solidarité portée par le Centre Communal d'Action Sociale.**

- ✓ Poursuite de Solicress sur d'autres résidences de la commune toujours en lien avec les bailleurs.

✓ Truck'Avenir: en partenariat avec la Maison de l'Emploi du Pays Voironnais, un véritable lien de proximité pour toutes les personnes en recherche d'emploi ou de formation mais également pour l'accompagnement des entreprises sur leurs problématiques Ressources Humaines.

✓ Tero Loko: poursuite du partenariat avec l'association et le CCAS. Des personnes en précarité bénéficient de paniers solidaires et redécouvrent le plaisir de pouvoir manger des produits sains pour un moindre coût. Cette action est amenée à se développer en 2022.

- ✓ Organisation d'un repas solidaire en fin d'année.



➤ ÉCONOMIE

➔ **Objectif: maintenir et développer le lien entre les acteurs économiques de la commune pour le partage d'expérience.**

- ✓ Programme d'animation des marchés pour redynamiser les centres-bourgs, de Fures le mercredi matin.
- ✓ Poursuite de l'aide pour la rénovation des locaux commerciaux.
- ✓ Favoriser l'installation de nouvelles activités sur la commune.
- ✓ Poursuite des petits déjeuners économie dans des lieux différents.
- ✓ L'organisation d'un forum des métiers au collège de Tullins le 24 mars :
 - Ce forum s'appuiera sur les métiers du territoire et ciblera prioritairement les 3^{es}.
 - 8 grands secteurs seront représentés: Santé-Social / BTP / Artisanat / Métiers de bouche / Industrie / Numérique / Défense-Sécurité / Transport.

➤ ASSOCIATIONS

« Et bien sûr, de nombreuses animations dans la ville grâce à la mobilisation de nos acteurs du monde associatif (culturel, sportif et patrimonial) en partenariat avec la mairie pour enfin tous nous retrouver et partager des moments de convivialité. »



POURQUOI UN NOUVEAU LOGO POUR NOTRE COMMUNE ?

La nouvelle équipe municipale a souhaité une refonte du logo pour davantage de cohérence et de lisibilité pour notre commune.

Dès novembre, un groupe de travail associant des élus et une agence de conseil en communication a été mis en place pour mener une réflexion sur cette refonte.

CHANGER DE LOGO POUR DESSINER LE « TULLINS DE DEMAIN », EN S'APPUYANT SUR LES ATOUTS DE TOUS SES QUARTIERS, SANS LES OPPOSER

Dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain », notre ambition est de dessiner une trajectoire de développement pour notre commune sur les 10 à 15 années à venir afin de préparer le « Tullins de demain ».

Pour y parvenir, la ville doit être prise en compte dans sa globalité et nous devons nous appuyer sur les atouts de ses quartiers et travailler à gommer leurs faiblesses. Cette démarche ne peut que nous inciter à ne pas nous recroqueviller sur le passé.

Dans ce contexte, il apparaît que la ville de Tullins s'organise autour d'un centre-ville emblématique et historique, avec notamment la place Docteur Valois et quatre polarités fortes :

- Le quartier gare ;
- Le quartier de la Cressonnière ;
- Le quartier de Fures ;
- La ZA du Peuras.

« Petites Villes de Demain » doit accompagner le développement de ces polarités structurantes pour notre ville en veillant à leurs complémentarités et surtout en évitant de les mettre en concurrence pour conforter l'équilibre de notre commune.

Chacun de ces quartiers possède des spécificités et des singularités qui en font ses forces et nous devons absolument nous appuyer sur elles pour développer notre ville et la rendre attractive.

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES MISES EN PLACE POUR TRAVAILLER AUTOUR D'UN NOUVEAU LOGO

→ **Séance de travail et de créativité sur l'identité visuelle de la commune entre plusieurs élus, accompagnés par la société New Deal.**

Le postulat de départ était le suivant :

- Mention du nom officiel de la collectivité : « Tullins » ;
- Sortir des couleurs existantes ;
- Préférence pour les tendances de vert ;
- Création d'une rupture, d'une identité forte ;
- Opter pour un logo simple, moderne, plutôt typographique.

→ **Suite à cette réunion, la société New Deal a présenté au groupe de travail douze propositions ; parmi celles-ci, trois versions du logo ont rapidement émergé.**

Ces trois versions ont été présentées en Bureau municipal et il a été décidé de consulter les habitants pour le choix final entre deux versions du logo, la 3^e ayant été rapidement écartée.

TULLINS-FURES, QUELLE HISTOIRE ?

Chacun sait que le nom administratif de la commune est Tullins, alors pourquoi toutes ces querelles à propos du nom de notre ville. D'ailleurs plusieurs articles qui retracent l'histoire de Tullins témoignent de ces querelles, notamment dans la revue REGARDS, dont Gilbert Veyret était le rédacteur, ainsi que dans son livre posthume intitulé « Tullins, regard sur le passé ».

Tullins... Fures... La déchirure
(« Tullins, regard sur le passé », page 252)

LES SIGNIFICATIONS DES DEUX VERSIONS DU LOGO PRÉSENTÉES AUX TULLINOIS

→ **LOGO 1** 

- Logo à l'identité visuelle unique avec des lettres et une composition créées spécifiquement.
- Un style graphique épuré avec des lettres « en contour », avec une unité renforcée par l'usage d'un signe commun pour les lettres U, N et S.
- Un certain emboîtement des lettres pour l'idée de réunion / liaison / lien en accord avec la topographie de la ville et ses valeurs de convivialité et vivre ensemble.
- Des lettres à effet coupé pour ramener de l'ouverture, de l'aération et de la respiration à l'image aussi d'une ville nature.
- Un choix de dégradé de couleurs dans une gamme de verts pour renforcer ce côté vert, donner du rythme.
- Un ensemble en totale rupture avec l'existant, très moderne et à l'identité assez affirmée pour une belle pérennité dans le temps.

→ **LOGO 2** 

- Un logo qui mixte une typographie simple, plus classique mais bien visible avec des éléments graphiques qui lui donnent une vraie personnalité.
- Une écriture en minuscules uniquement pour renforcer la simplicité, l'accessibilité.
- Un choix de couleurs fortes : un bleu « canard » / bleu pétrole pour sortir du noir classique avec un vert « flash » pour le côté nature.
- Une composition avec les éléments graphiques qui structurent le logo, lui donne du rythme, du dynamisme et du relief, ainsi qu'un côté plus moderne.
- Une composition qui image aussi l'idée de rassemblement et d'interconnexions.
- Un logo globalement plus classique mais largement typé pour l'inscrire dans le temps.

Résultat de la consultation des habitants : du 5 au 16 janvier 2022, un sondage était en ligne sur le site internet de la ville, permettant ainsi au maximum de Tullinois de pouvoir se prononcer.

384 VOTANTS

LOGO 1
207

LOGO 2
146

SANS AVIS
31



MOBILITÉS

Le service M'Covoit - Lignes+ : service public de covoiturage

Depuis septembre 2020, le SMMAG (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise) et le Pays Voironnais ont lancé un nouveau service visant à «révolutionner» le covoiturage du quotidien.

Le service M'Covoit - Lignes+ est un service de lignes de covoiturage qui permet aux usagers de covoiturer sans réservation pour leurs trajets domicile-travail entre le Voironnais et la métropole grenobloise. Ce service fonctionne sur le même principe qu'une ligne de transport en commun : les conducteurs récupèrent les passagers à des arrêts aménagés en bord de route, et annoncés par des panneaux lumineux. Ces trajets de covoiturage se font sans réservation et sans commission.

À ce jour, ce sont neuf lignes de covoiturage pour les trajets quotidiens qui sont ouvertes!

Les arrêts sont les suivants :

- ✓ P+R Bièvre-Dauphine à Rives,
- ✓ P+R Champfeuillet à Voiron,
- ✓ Échangeur Tullins,
- ✓ Pont d'Oxford/Porte de France/Catane à Grenoble.

M'Covoit - Lignes+ a des horaires de fonctionnement adaptés aux besoins : du lundi au vendredi de 6h à 21h et le week-end de 9h à 20h.

La société concessionnaire d'autoroutes Area est également de la partie avec une innovation de taille : une portion de huit kilomètres sur l'autoroute A48, du péage de Voreppe jusqu'à la bifurcation entre A48 et RN481 à Saint-Égrève, réservée au covoiturage en heures de pointe.



TRAJETS OFFERTS JUSQU'AU 31 AOÛT 2022!

Pour les passagers, ce service de covoiturage est particulièrement économique : pour encourager l'usage du covoiturage à la place de la voiture individuelle, le service est offert pour les passagers jusqu'au 31 août 2022.

Pour les conducteurs : des économies sans contraintes!

Avant de démarrer, le conducteur lance l'application (gratuite, disponible sur [iOS](#) et sur [Android](#)) pour indiquer qu'il met à disposition des passagers ses sièges libres, et les arrêts par lesquels il envisage de passer. La demande de prise en charge effectuée par un passager s'affiche sur les panneaux lumineux à messages variables en bord de route (PMV) et une notification signale la demande aux conducteurs via l'application.

Une indemnisation en heures de pointe!

Le covoiturage permet de partager ses frais avec d'autres personnes qui font le même trajet. Les conducteurs touchent une indemnisation :

- Pour la mise à disposition de leurs sièges libres, ils touchent automatiquement 1€ par trajet selon la ligne (pour tout trajet réalisé avec l'application aux heures de pointe),
- Par passager transporté, les conducteurs sont indemnisés 2€.

Pour les passagers : des trajets sans réservation et garantis

Il suffit aux passagers de se rendre à un arrêt et de faire la demande de trajet sur l'application, par téléphone ou par SMS. En quelques secondes, la demande est réalisée, et elle s'affiche aussitôt sur les panneaux lumineux (PMV). Un conducteur s'arrête quelques minutes après pour prendre en charge le passager. Simple et efficace!

Une garantie départ pour les passagers

Pas question de faire attendre les passagers trop longtemps. M'Covoit - Lignes+ offre la Garantie Départ. Les départs seront garantis aux heures de pointe* : si un passager n'est pas parti 15 mn après avoir fait sa demande de trajet, M'Covoit - Lignes+ prend à ses frais une solution de remplacement pour son acheminement. Il n'a rien à payer, et l'assistance l'accompagne jusqu'à son départ.

*De 6h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30, voir conditions sur le site internet : www.lignesplus-m.fr

EN BREF !

Les + des lignes de covoiturage sans réservation M'Covoit - Lignes+ :

- ➔ Une garantie départ gratuite, déclenchée après 15 mn d'attente en heures de pointe.
- ➔ Des conducteurs indemnisés pour leurs sièges libres (avec ou sans passagers) en heures de pointe.
- ➔ Une appli gratuite et facile à utiliser, pour les trajets conducteur / passager.
- ➔ Une assistance 7j/7, de 6h à 21h du lundi au vendredi, de 9h à 20h le week-end (support@lignesplus-m.fr et **04 81 69 50 10**).

Vous pouvez accéder à l'ensemble des informations sur www.lignesplus-m.fr





URBANISME

Je dépose mon dossier d'urbanisme en ligne

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la commune met à disposition, un service en ligne sécurisé, gratuit et facilement accessible, pour réaliser vos démarches d'urbanisme.

Une fois déposée, votre demande sera transmise aux services d'instruction par voie dématérialisée. Si vous ne disposez pas des outils pour effectuer votre demande en ligne, un ordinateur dédié à ce service est mis à disposition des usagers en mairie.



COMMENT DÉPOSER UN DOSSIER EN LIGNE ?

1 Sur une plateforme dédiée : le guichet unique

Déposez votre demande sur : <https://ads.paysvoironnais.com/guichet-unique>

Pour déposer un dossier en ligne :

- ▲ Vous devez créer un compte usager.
- ▲ Avant de déposer votre dossier, il vous sera demandé de vous identifier avec les identifiants de votre compte usager.
- ▲ Vous devez remplir en ligne le Cerfa et déposer les pièces de votre dossier directement sur la plateforme.

Vous pourrez ensuite choisir quel dossier vous souhaitez créer :

- ➔ *Permis de Construire : pour Maison Individuelle (PCMI) ou classique (PC) ;*
- ➔ *Permis d'Aménager (PA) ;*
- ➔ *Permis de Démolir (PD) ;*
- ➔ *Déclaration Préalable de travaux : pour Maison Individuelle (DPMI) ou classique (DP) ;*
- ➔ *Déclaration Préalable valant Lotissement (DPLT) ;*
- ➔ *Certificat d'Urbanisme : d'information (CUa) ou opérationnel (CUb) ;*
- ➔ *Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA).*

CAS PARTICULIER :

Tous les dossiers relatifs aux permis de construire avec un Établissement Recevant du Public (ERP), les autorisations de travaux ainsi que les demandes d'enseignes ne pourront faire l'objet d'une saisine par voie électronique.

2 Par mail au service Urbanisme de la commune

- ▲ Remplissez votre Cerfa.
- ▲ Envoyez votre dossier (Cerfa + pièces) à l'adresse : urba-depot@ville-tullins.fr

RAPPEL :

LES RENSEIGNEMENTS D'URBANISME PEUVENT ÊTRE OBTENUS SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE, VIA LE LIEN GéoPLU, UN OUTIL INTERACTIF POUR TOUTS RUBRIQUE VIE MUNICIPALE / LA MAIRIE / URBANISME.

L'ACCUSÉ D'ENREGISTREMENT (AEE)

Suite au dépôt de votre dossier, un accusé d'enregistrement (AEE) de la demande vous sera envoyé à l'adresse électronique indiquée dans un délai d'un 1 jour ouvré.

La date d'émission de l'AEE sera celle du point de départ des délais d'instruction.

Un accusé de réception comportant le numéro d'enregistrement du dossier et la date de dépôt du dossier sera adressé par la suite. Le numéro de dossier devra être rappelé dans tous les échanges avec la collectivité.

Bon à savoir

Pour toute demande de rendez-vous ou question :

Adresser un courriel à contact@ville-tullins.fr en précisant l'objet de la demande ainsi que les références cadastrales du terrain concerné.

Si vous n'avez pas la possibilité d'envoyer un mail, contactez le service au **04 76 07 40 12** lors des permanences téléphoniques :

- Mardi de 8 h 30 à 12 h,
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30.



MARS

MERCREDI 2 à 20h30**LES PLAIDEUR'S
LA COMÉDIE DE JEAN RACINE**Salle des fêtes - *Attrape-Lune* :
réservation au 06 95 08 20 84**SAMEDI 5****CARNAVAL DE LA MJC**
en partenariat avec la Ville de Tullins**DIMANCHE 6** à 15h**MATCH UATF/RC UZES**
Stade Jean Valois**JOURNÉE INTERNATIONALE
DES DROITS DES FEMMES
DU 7 AU 13****JOURNÉES PORTES OUVERTES
AU CLUB AÏKIDO TULLINS**Horaires et jours sur :
<http://aikido-tullins.fr/fr/>**MARDI 8****UN PROGRAMME
SUR UNE SEMAINE :**
Exposition, film débat, spectacle
Ville de Tullins**VENDREDI 11** à 19h**TROPHÉE RÉGINE GRANNEC**
Gymnase Mauduit - *Tuf Volley***SAMEDI 12** à 20h**MATCH BASKET ÉQUIPE NF2
TULLINS/LATTES MONTPELLIER**
Gymnase Mauduit**DIMANCHE 13** à 8h**SACRÉ TRAIL DES COLLINES**
Départ : Clos des Chartreux
CMI Tullins : www.sacretrail.fr**SAMEDI 26** de 10h à 12h**REPAIR'CAFÉ** à Passiflore**MARDI 29** à 19h30**FILM/DÉBAT « MÊME
QU'ON NAÏT IMBATTABLES! »**Cinéma Paradiso
Relais Petite Enfance

AVRIL

DIMANCHE 3 à 15h**MATCH UATF/US VALREAS**Championnat de France
Stade Jean Valois**UN APRÈS-MIDI GUINGUETTE**Salle des fêtes - *CCAS de Tullins***MERCREDI 6**de 13h30 à 15h
**ATELIERS ZÉRO DÉCHETS
DU PAYS VOIRONNAIS**
à Passiflore

Les 24 heures de l'Isère
4ème édition

En solo ou par
équipe de 6

2 et 3 avril 2022
Stade Valois, Tullins

www.24hisere.fr Départ à **09:00**

Organisé par CMI (Coureurs du Monde en Isère)

SAMEDI 9 de 8 h30 à 16h30**BRADERIE DE PASSIFLORE/
SOLIDOR**à Passiflore
Contact : 04 76 07 80 88à partir de 10h
CHALLENGE FRED RODRIGUES
Stade Jean Valois
UATF Rugby**DIMANCHES 10 & 24**de 8h à 19h
ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE
Mairie : 04 76 07 00 05**DIMANCHE 24**à 11h30
**CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE
« JOURNÉE DU SOUVENIR »**
Monument aux morts**DU 25 AU 29****SEMAINE DU SPORT
ET DE LA CULTURE**
Enfants de 7 à 11 ans**SAMEDI 30**à 18h30
FRIP & NEW DÉFILÉS
Salle des fêtes